
La confiance
ça se mérite

Amundi
ASSET MANAGEMENT

Solutions vertes

Favoriser la transition
écologique et énergétique

Document réservé aux clients professionnels uniquement.

Avec des impacts de plus en plus visibles, le changement climatique est devenu le plus grand défi auquel l'humanité ait jamais été confrontée. Le Rapport 2018 sur les risques mondiaux du Forum économique mondial avait déjà perçu les risques liés au changement climatique comme les risques « les plus probables » et « les plus impactants »¹.

La lutte contre le changement climatique nécessitera que le monde modifie radicalement son modèle d'émissions de gaz à effet de serre. Ce dernier doit passer de sa trajectoire actuelle, c'est-à-dire d'un doublement prévu de ses niveaux d'émissions de 2020 d'ici 2100 (si les politiques actuelles sont maintenues), à un niveau d'émissions mondiales nettes de gaz à effet de serre nul d'ici 2070 pour se maintenir dans la limite de 1,5° C fixée par l'Accord de Paris. La réalisation de cette transformation d'envergure nécessitera une mobilisation généralisée des acteurs à travers les sociétés, les pays et les secteurs.

Plus généralement, les considérations liées au réchauffement climatique s'inscrivent dans un ensemble de préoccupations plus larges concernant la préservation de l'environnement. Les récents scandales environnementaux, la mobilisation de la société civile et des régulateurs ont fait prendre davantage conscience de la nécessité de préserver l'environnement, orientant le débat vers de nouvelles frontières en ce qui concerne les mécanismes de consommation, les modèles de croissance et les modes de production.

1. Rapport sur les risques mondiaux 2018, treizième édition, Forum économique mondial.



Gérer les risques environnementaux, saisir les opportunités vertes

Les investisseurs sont aujourd'hui confrontés à de nouveaux défis susceptibles d'impacter les prix des actifs...

- Les risques liés à la transition
- Les risques physiques

... et de nouvelles opportunités :

- Générer un impact par le biais d'investissements
- Maintenir les croyances
- Réaliser une performance durable

Amundi, à la pointe de l'innovation verte

Amundi vise à innover pour accompagner au mieux les investisseurs dans la conception, la gestion et le suivi de leurs solutions vertes. Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'investissement responsable, Amundi, en tant que premier gestionnaire d'actifs européen, croit en notre responsabilité car les actions d'aujourd'hui façonnent le monde de demain.

Amundi participe activement aux initiatives de marché pour fixer des standards et partager les meilleures pratiques...

- Amundi a co-fondé le « *Portfolio Decarbonization Coalition* » qui rassemble aujourd'hui 32 investisseurs représentant plus de 800 Mds \$ d'engagements¹.
- En juin 2017, Amundi a été élu représentant de la communauté des investisseurs au sein du comité exécutif des Green Bond Principles.

... et a été à la pointe de l'innovation environnementale sur l'ensemble des classes d'actifs

- Dès 2014 avec le co-développement des indices *MSCI Low Carbon Leaders* avec deux grands fonds de pension, puis le lancement de fonds indiciels et d'ETF.
- Plus récemment, notre partenariat stratégique avec l'IFC nous a permis d'étendre notre offre d'obligations vertes à de nouveaux marchés, via un mécanisme innovant soutenant la demande et l'offre d'obligations vertes des institutions financières des marchés émergents.

Nous cherchons à innover en permanence pour soutenir la lutte contre le changement climatique et financer la transition énergétique, et nous nous engageons à accompagner nos clients dans la poursuite de leurs actions environnementales. Aujourd'hui, notre offre environnement s'articule autour de trois piliers.

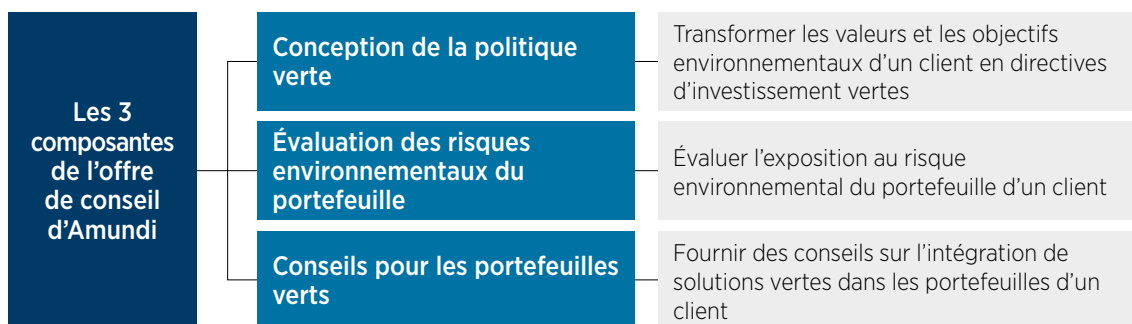
1. Site Internet de la Coalition pour la décarbonisation du portefeuille au 24 mai 2019.

Une offre verte à 3 piliers



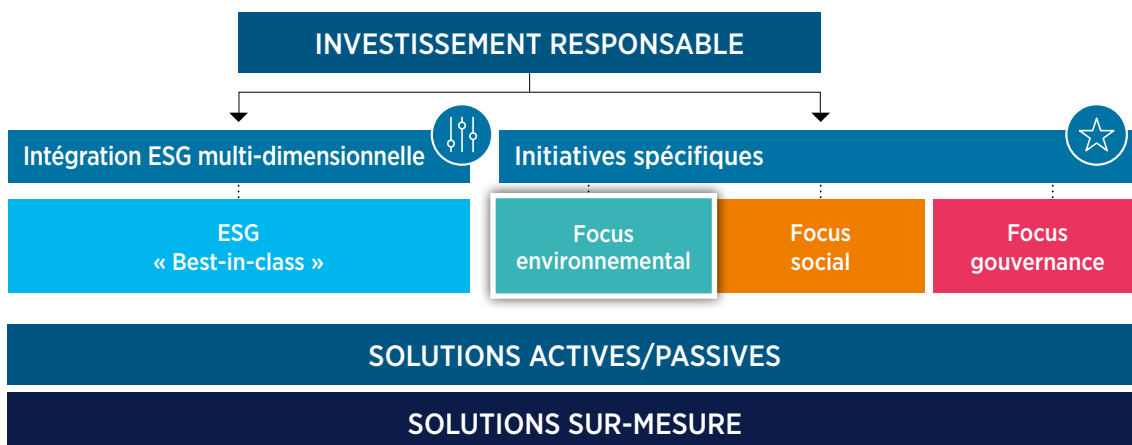
PILIER 1 - CONSEIL VERT : CONCEVOIR UN CADRE POUR SOUTENIR LES CONVICTIONS ENVIRONNEMENTALES DES CLIENTS

L'offre de conseil ESG d'Amundi repose sur trois composantes principales.



PILIER 2 - GESTION VERTE DU PORTEFEUILLE : UNE OFFRE COMPLÈTE INTÉGRÉE À LA STRUCTURE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE D'AMUNDI

Chez Amundi, nous nous appuyons sur l'expertise du Groupe afin d'offrir à nos clients institutionnels une large gamme de fonds ouverts et des solutions d'investissement responsable sur-mesure intégrant les facteurs ESG dans les décisions d'investissement.



Nos experts s'appuient sur les deux composantes de l'offre verte d'Amundi pour gérer au mieux les actifs des clients grâce (i) à nos solutions vertes sur-mesure et (ii) à nos solutions vertes clés en main.

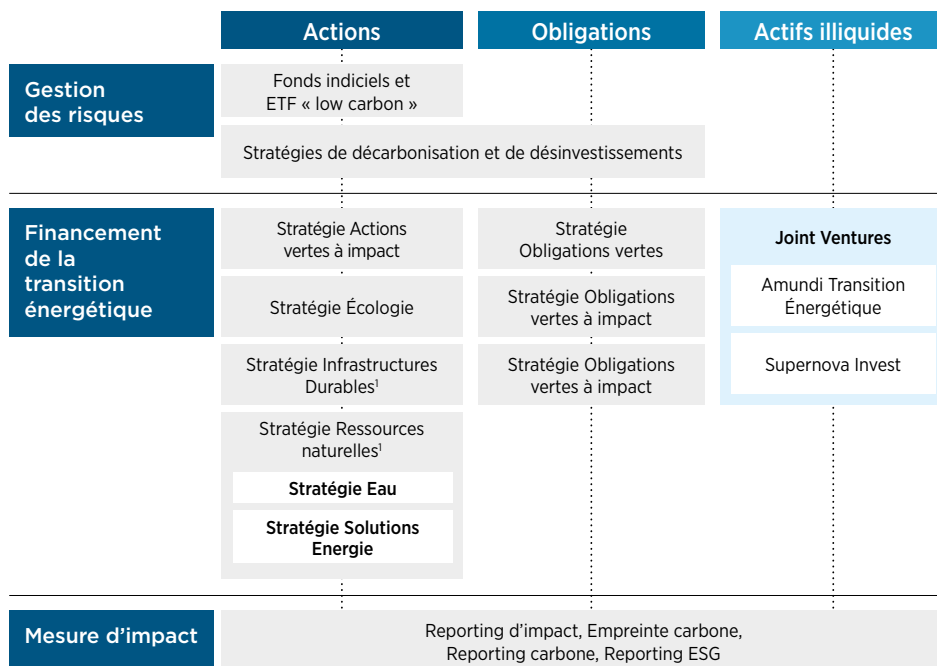
■ **Fournir des solutions d'investissement personnalisées :**

Concevoir une solution d'investissement qui reflète le mieux les objectifs verts des clients, afin de s'assurer que notre gestion est à 100 % adaptée à leurs attentes.

■ **Fournir des solutions vertes clé en main :**

Une large gamme de solutions vertes couvrant l'ensemble des classes d'actifs afin de répondre au mieux aux préoccupations des clients concernant :

(i) la gestion des risques environnementaux, (ii) le financement actif de la transition énergétique et/ou (iii) la génération et la mesure de l'impact.



PILIER 3 - SERVICES VERTS : SOUTENIR LA TRANSPARENCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA PHILOSOPHIE VERTE DES CLIENTS

Pour compléter notre large palette de services de conseil et de solutions d'investissement, Amundi propose à ses clients des services verts qui peuvent renforcer leur engagement en faveur d'un avenir plus durable.

Engagement et vote dédiés aux thématiques vertes	Définir et mettre en œuvre une politique d'engagement et de vote dédiée pour refléter les objectifs d'un client sur les thématiques vertes
Formation et recherche sur les considérations vertes	Partager les connaissances sur l'investissement vert, les comportements des pairs, les bonnes pratiques du marché et les évolutions réglementaires
Reporting vert	Reporting carbone générique et personnalisé, reporting impact

1. Stratégie gérée par KBI Global Investors.

Source : Amundi, à Juin 2019. Informations données à titre indicatif uniquement et soumises à modification sans préavis.

L'ESG est ce que nous sommes

Intégrer nos convictions à nos processus d'investissement fait partie de l'identité d'Amundi depuis sa création. Aujourd'hui, plus que jamais, nous souhaitons vous accompagner dans la création d'impact grâce à vos investissements.

Amundi : ACTEUR et CATALYSEUR d'investissements responsables.

AMUNDI, ACTEUR DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

- Une expertise d'**Avant-garde** : un pilier fondateur d'Amundi et 10 ans de track-record de méthodologie ESG.
- Une approche **Évolutive**, des outils aux méthodologies, pour intégrer les nouvelles préoccupations ESG.
- Une offre ESG **Complète** intégrant l'analyse, des solutions clés en main, de l'engagement et la conception d'outils sur-mesure.
- Un fournisseur de solutions **Concrètes**, sur l'ensemble des classes d'actifs et des marchés financiers.

AMUNDI, CATALYSEUR D'INVESTISSEMENTS RESPONSABLES

- **Propage** les idées via un engagement proactif pour promouvoir vos convictions dans vos portefeuilles.
- **Étend** votre champ d'action par l'innovation en soutenant l'offre et la demande et en créant de nouveaux marchés.
- **Adapte** son savoir-faire à votre parcours ESG grâce aux multi-expertises d'Amundi, intégrant les gestions active et passive, sur l'ensemble des classes d'actifs.
- **Accompagne** des changements significatifs grâce à sa taille.

8 000 émetteurs notés dans le monde entier
20 analystes dédiés à l'ESG & aux votes
9 fournisseurs de notations et données ESG
3 fournisseurs d'analyses en vote
1 outil de notation ESG développé en interne

Source : Amundi, données à Septembre 2019.
 Les Informations données à titre indicatif exclusivement et susceptibles d'évoluer dans le temps sans préavis.

UN ACTEUR HISTORIQUE DE L'INTÉGRATION ESG



- 2010** → L'investissement responsable : l'un des quatre piliers fondateurs d'Amundi.
- 2013** → Démarche ISR officiellement certifiée par AFNOR¹.
- 2014** → Publication du 1^{er} Rapport d'engagement.
- 2016** → 1^{re} entreprise à obtenir le Label ISR français pour plusieurs OPCVM.
- 2018** → > 275 Mds d'euros d'encours sous gestion responsables Gestion de l'investissement*.
- 2021** → À fin 2021, la politique ESG s'appliquera à 100 % de la gestion de fonds ouverts et des droits de vote.

* Source : Amundi, données à fin Décembre 2018.

NOS RÉCOMPENSES

UNE EXPERTISE RECONNUE

Amundi Planet EGO

- Green Bond Pioneer Award: *Green Finance collaboration 2018*
- Environmental Finance Bond Awards :
 - Green Bond Fund of the Year Award
 - Initiative of the Year Award



- PRI Awards 2019 : *Real World Impact Initiative of the Year*



Amundi

- Global Capital Sustainable and Responsible Capital Markets Awards: *Award for Most Impressive Green/SRI Investment Firm for 2018-19*



1. AFNOR : organisme indépendant reconnu qui garantit la qualité et la transparence des démarches ISR.

Ce document est uniquement destiné à l'attention des investisseurs institutionnels et distributeurs, professionnels, qualifiés ou sophistiqués. Il ne doit pas être distribué au grand public, aux clients privés ou à des investisseurs non professionnels dans quelque juridiction que ce soit, ni aux « US Persons ».

Il convient de se demander si les risques associés à tout investissement conviennent aux investisseurs potentiels qui doivent s'assurer qu'ils comprennent parfaitement le contenu du présent document.

Ce document est communiqué uniquement à titre d'information et ne constitue ni une offre d'achat, ni un conseil en investissement, ni une sollicitation de vente d'un produit. Ce matériel n'est ni un contrat ni un engagement d'aucune sorte.

Ce document n'a pas été rédigé conformément aux exigences réglementaires visant à promouvoir l'indépendance de l'analyse financière ou de la recherche en investissement. Amundi Asset Management n'est donc pas liée par l'interdiction de conclure des opérations sur les instruments financiers mentionnés dans le présent document. Toutes les projections, évaluations et analyses statistiques contenues dans le présent document sont fournies afin d'aider le destinataire à évaluer les questions décrites dans le présent document. Ces projections, évaluations et analyses peuvent être fondées sur des évaluations et des hypothèses subjectives et peuvent utiliser une des méthodes alternatives qui produisent des résultats différents. Par conséquent, ces projections, évaluations et analyses statistiques ne doivent pas être considérées comme des faits et ne doivent pas être considérées comme une prévision précise des événements futurs. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation d'une performance ciblée.

Les informations fournies ne sont pas garanties d'être exactes, exhaustives ou pertinentes : Bien qu'il ait été établi sur la base de sources jugées fiables par Amundi Asset Management, il peut être modifié sans préavis. Les informations restent inévitablement incomplètes, sur la base de données établies à un moment précis et peuvent changer. Amundi Asset Management décline toute responsabilité, directe ou indirecte, résultant de l'utilisation des informations contenues dans cette page. Amundi Asset Management ne peut en aucun cas être tenu responsable d'une décision ou d'un investissement pris sur la base de ces informations.

Les informations contenues dans ce document sont destinées à une diffusion générale, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des besoins particuliers d'un investisseur en particulier. Tous les investisseurs potentiels sont invités à consulter leur conseiller juridique et/ou fiscal ou leur conseiller financier avant toute décision d'investissement afin de déterminer le caractère approprié de tout investissement avant de prendre un quelconque engagement ou investissement, afin de déterminer si l'investissement leur convient, et ils ne doivent pas uniquement tenir compte de ce seul élément pour prendre des décisions d'investissement.

Ce document n'a été examiné par aucun organisme de réglementation financière.

Les indices de stratégie « Low Carbon » des fonds ouverts n'ont pas pour objectif d'exclure toutes les sociétés émettrices de carbone mais de réduire la représentativité de ces dernières par rapport à la composition de leur indice parent. En outre, chaque Indice de stratégie conservera une composition sectorielle et géographique similaire à son indice parent. Leur construction est réalisée dans un objectif de performances étroitement corrélées à celles des indices parents. Ainsi, la déviation des poids géographique et sectorielle de l'indice de stratégie par rapport à l'indice parent est limitée à 2%.

Les informations contenues dans ce document sont considérées comme exactes au 30 Septembre 2019. Les données, les opinions et les estimations peuvent être modifiées sans préavis.

Conformément à la législation française en vigueur, les contacts d'Amundi Asset Management ont le droit de recevoir, de rectifier ou de demander la suppression des données personnelles qu'Amundi Asset Management détient sur eux. Pour faire valoir ce droit, ils peuvent contacter Amundi Asset Management à l'adresse : info@amundi.com

Document émis par Amundi Asset Management, Société Anonyme au capital de 1086262605 €, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 04000036 en tant que société de gestion de portefeuille, 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris France - 437 574 452 RCS Paris.

Document réservé aux investisseurs professionnels uniquement.